

**Résumé : La loi ALUR a instauré un plafonnement des honoraires de location imputés aux locataires, applicable à compter du 01 janvier 2018.**

## **Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte (1) et Meublée (1)**

**Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :**

**Zone « très tendue »**       **Zone « tendue »**       **Zone « non tendue »**

### **Honoraires à la charge du locataire**

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et De rédaction du bail	12.00 €/m2 TTC
Honoraire de réalisation de l'état des lieux	3.00€/m2 TTC

### **Honoraires à la charge du bailleur**

Honoraires de visite de constitution du dossier du locataire et De rédaction du bail	8.5%TTC du loyer annuel hors charges
Compris Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3.00€ / m2 TTC

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre le locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n° 2017-890 du 1<sup>er</sup> août 2014

Les honoraires ci -dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Etabli au 01/01/2018



5/7, rue de la Surintendance  
CS 50344  
78105 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX  
Tél : 01.39.73.77.77  
Fax : 01.34.51.73.16  
E-mail : [jrousselle@century21-ogs.com](mailto:jrousselle@century21-ogs.com)

## HONORAIRES DE NEGOCIATION TRANSACTIONNELLE

De 0 à 30 000 €	Forfaitaire	3 000 € TTC
De 30 000 € à 50 000 €	10% du prix de vente Avec un minimum de 3 000 €	De 3 000 € à 5 000 € TTC
De 50 000 € à 100 000 €	8.5% du prix de vente Avec un minimum de 5 000 €	De 5 000 € à 8 500 € TTC
De 100 000 € à 200 000 €	6.5% du prix de vente Avec un minimum de 8 500 €	De 8 500 € à 13 000 € TTC
Plus de 200 000 €	6% du prix de vente Avec un minimum de 13 000 €	De 13 000 € à ...



Qui s'y connaît aussi bien ?

e-mail : [accueil@century21-ogs.com](mailto:accueil@century21-ogs.com)

SAS ACCORD IMMOBILIER au capital de 1 200 000 € – RCS Le Mans 389 999 194

Siret 389 999 194 00118

Caisse de Garantie CEGC 128 rue de la boîte 75378 PARIS CEDEX 08